

Il a parlé de la facture en blanc autorisée par M. Donald Gordon. Il s'agissait d'une facture en blanc et non pas d'un prix non fixé; les conditions de vente devaient être fixées ultérieurement. C'est peut-être un point peu important, mais comme on l'a soulevé, j'ai cru bon de rétablir les faits. Immédiatement après l'expédition de cette lettre, la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a envoyé à Vancouver un de ses représentants en vue de négocier avec les caisseries et de fixer le prix des cageots et des caisses. Finalement, on s'est entendu sur un prix qui accordait à l'industrie une augmentation de 10 p. 100. A peine cette entente avait-elle été conclue que la grève éclata, immobilisant toute l'industrie. Il ne m'appartient pas de dire si le prix qu'on avait fixé alors serait suffisant maintenant; il fera probablement l'objet de nouvelles négociations. A coup sûr, il permettait aux fabricants de réaliser un bénéfice.

On a prétendu à la Chambre que les tonnelleres et les caisseries avaient été forcées de fermer leurs portes à cause de la pénurie de billes ou parce qu'elles avaient consacré leur bois à d'autres fins. Ce n'est pas tout à fait juste. Les tonnelleres ne fabriquent pas de bois d'œuvre; elles ne fabriquent que des barils qui sont non seulement distribués en Colombie-Britannique mais exportés au monde entier. L'une de ces tonnelleres est située près de chez moi, et je sais qu'elle a fonctionné régulièrement depuis le début des hostilités et que l'activité ne s'y était pas ralentie avant la grève.

Je sais que la situation s'améliorerait si les caisseries recommençaient leurs travaux; je sais également que si nous pouvions exporter aux Etats-Unis une quantité des fruits pour lesquels nous n'avons pas de récipients, cela contribuerait grandement à remédier à l'état de choses.

On aurait beaucoup gagné, je le sais, si nous arrivions à mettre les tonnelleres à l'œuvre, car c'est là que se trouve la principale rareté. Nous ne comptons pas assez de barils pour la présente récolte; il en manquera peut-être 35,000. Mais nommer un régisseur pour ces industries—mesure que je verrais d'un très bon œil surtout en ce qui concerne les caisseries de l'intérieur,—ne réglerait pas tout à fait le problème. Celui-ci comprend nécessairement la reprise des opérations forestières dans la majeure partie de Victoria.

Je fais appel aux fabricants de boîtes, aux ouvriers et aux bûcherons, les priant de régler la grève le plus tôt possible. Celle-ci aura des répercussions lointaines et se propagera. Ce matin je recevais un long appel de l'association de fabricants de pâte et de papier,—

qui m'intéresse tout particulièrement,—me disant que dans un mois tout au plus, si la grève se poursuit, les réserves seront épuisées. S'il fallait que ces usines ferment leurs portes, ce serait un dur coup porté à l'offre de contenants. J'estime donc qu'il y a lieu de nous adresser encore une fois aux gens en cause, les priant de composer leur différend et de retourner au travail.

Ce ne devrait pas être une question de tirer le parti le plus avantageux possible de la rareté de matériaux. Ni l'un ni l'autre des deux groupes n'est tout à fait à blâmer de vouloir accaparer un peu plus que ce qui lui revient, mais, pour ce qui est des fruits, j'estime que le consommateur peut venir en aide au producteur ou cultivateur dans ses récoltes. Il n'y a pas si longtemps que nous portons nos fruits à la conserverie ou à la maison dans des récipients modernes,—boîtes, cageots ou paniers. Que de fois ne nous a-t-il pas fallu recourir à tous les moyens de fortune, placer nos pommes dans des sacs et nos baies dans des contenants de toutes sortes? Je suis certain qu'aujourd'hui encore, le consommateur ne demanderait pas mieux que de transporter lui-même ses fruits dans les récipients qui lui tombent sous la main. Ainsi, il remédierait considérablement à la rareté de caisses et autres récipients réguliers. Du même coup, le producteur en bénéficierait. D'ailleurs ce dernier n'aurait-il pas tendance à exagérer ses prix? Le plafond des prix est disparu et, de nos jours, on s'inquiète peu du consommateur. Si nous désirons maintenir un régime équitable de prix maximums au Canada, il faut commencer par mater ceux qui se montrent trop avides et cherchent à tourner la situation actuelle à leur profit.

Dans les circonstances de l'heure, il importe tout d'abord d'assurer à chacun un traitement équitable. Je crains beaucoup que, dans cette grève, la situation ne soit pas ce qu'elle pourrait être, du point de vue des cultivateurs. J'ai cru entendre hier soir que les fraises se vendaient 45c. le panier à cette saison, sur le littoral. J'estime que c'est trop. Le consommateur a des droits, tout comme le producteur. J'appartiens à cette dernière catégorie.

Hier, l'honorable député de Fraser-Valley nous a dit que les petits fruits se gâtaient sur les plants. Je suis convaincu que ce n'est pas tout à fait l'impression qu'il voulait créer. Le fort de la saison pour les fraises se produira vers le 17 ou le 20 du mois courant. Les framboises sont un peu plus tardives, de même que les cerises. Je crois qu'à l'heure actuelle nous avons suffisamment de caisses et barils pour expédier les fraises et les cerises et une partie des framboises. Néanmoins, si l'on utilise toutes ces caisses à cette fin, il n'en